



## **Appel à projets « Food-trucks » CCALS - Site de Malagué**

La Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe souhaite participer à l'animation du site de Malagué en proposant aux utilisateurs du site une offre commerciale de restauration.

Pour encadrer cette offre la CCALS propose un appel à projets dans le cadre d'une procédure de sélection préalable conformément à l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) pour l'été 2024. Le présent appel à projets couvrira la période du 15 juin au 15 septembre 2024.

### **1. Le Food-Truck, qu'est-ce que c'est ?**

La cuisine de rue consiste à la vente de plats directement dans l'espace public par des marchands ambulants au moyen d'aménagements extérieurs adaptés. Moins chères qu'une offre de restauration classique, elle permet d'offrir une cuisine rapide et de qualité, tout en développant l'animation du site.

Véritable restaurant sur roues, le Food-Truck est un concept de restauration nomade, qui propose, à bord d'un camion, un service à emporter. Le propriétaire du Food-Truck est soumis aux mêmes règles sanitaires que l'ensemble des restaurateurs.

Il existe un large éventail de Food-Truck pouvant aller du traditionnel camion à glaces ou à pizza, au véritable restaurant gastronomique mobile.

### **2. Un appel à projet, pourquoi ?**

La CCALS souhaite proposer sur le site de Malagué une offre de restauration.

Les projets proposés doivent, en outre, s'inscrire en cohérence avec les valeurs portées par l'équipe intercommunale en matière de bien-manger, de recyclage des déchets et de respect de l'environnement. Ils doivent ainsi promouvoir une alimentation de qualité et saine, avec l'utilisation de produits locaux autant que possible tout en proposant des conditionnements conformes aux réglementations en vigueur et recyclables.

### **3. Les infos pratiques**

#### **Emplacements et horaires**

La CCALS propose 3 emplacements variés pour tout type de Food-Truck, définis aux annexes 1 et 2.

Le Food-Truck pourra occuper un emplacement sur le créneau horaire suivant, **correspondant aux heures de présence sur le site :**

- De 10h30 à 22h00.

#### **Tarifs d'occupation du domaine public :**

Le tarif est fixé à un montant forfaitaire de **350 € par mois par emplacement.**

### **4. La réglementation à respecter**

Il est formellement interdit de tracer au sol l'emplacement et de poser des affiches publicitaires.

Le Food-Truck ne doit, en aucun cas, engendrer de nuisances tant pour le voisinage que pour l'accès des personnes et des secours au domaine public, qui doit demeurer libre et sans entrave.

Il doit, de surcroît, s'engager à libérer l'emplacement à l'issue du créneau horaire auquel il est soumis, et laisser celui-ci propre et sans débris, qui devront être ramassés par le Food-Truck.

Le véhicule utilisé doit être roulant et en bon état pour venir sur site et en repartir de manière autonome. Il ne devra, en outre, disposer d'aucune peinture ou décoration extérieure qui pourrait heurter le public ou l'intégrité des personnes.

Les emplacements proposés ont accès à l'électricité. Un point d'eau pourra être mis à disposition des Food-Truck mais il ne permettra pas une alimentation en eau courante. Le Food Truck devra également disposer d'un système de recyclage de l'eau.

Le Food-Truck devra être en mesure d'informer la Ville du lieu de stockage des aliments, une fois l'électricité coupée et le camion remis. Il devra, bien entendu, respecter la chaîne du froid, et présenter son attestation d'assurance au début de son activité, puis à chaque renouvellement éventuel,

Le Food-Truck s'engage à respecter la réglementation concernant la vente d'alcool et le code de la route et la réglementation en vigueur sur le site (règlement intérieur).

Le Food-Truck ne pourra installer ni tables ni chaises et devront laisser libre accès à la

terrasse existante sur le site.

## **5. Le dépôt des candidatures**

**Tout candidat devra remettre au service tourisme de la CCALS, le mercredi 22 mai au plus tard, un dossier complet comprenant les pièces suivantes :**

- Formulaire de demande d'emplacement de commerce ambulant dûment complété (annexe)
- Engagements du commerçant ambulant approuvés, datés et signés (annexe)
- Justification du statut de commerçant ambulant
- Copie de la carte d'identité de la personne physique par laquelle ou par l'intermédiaire de laquelle l'emplacement est demandé
- Copie de l'autorisation patronale délivrée à la personne physique qui sollicite l'emplacement pour son propre compte ou pour celui de la personne morale
- Copies de la carte grise du véhicule
- Copie de la déclaration d'activité auprès de la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- Descriptif et photos du Food Truck
- Copie du contrat d'assurance
- Si vente d'alcool, licence de débit de boisson nominative
- Carte des produits proposés à la commercialisation comprenant les tarifs de vente.

**Attention, seuls les dossiers complets seront pris en compte et examinés.**

Pour envoyer la candidature, rien de plus simple :

**Soit sous format papier, à l'adresse :**

CCALS  
Service tourisme  
103 rue Charles Darwin  
BP 70004  
49125 TIERCE

**Soit en dématérialisé, à l'adresse :**

servicetourisme@ccals.fr

## **6. L'examen des candidatures**

La commission d'attribution et de retrait des emplacements est composée des membres suivants :

- Le vice-président au tourisme / culture – loisirs  
Le maire délégué de Chaumont d'Anjou
- La directrice du pôle tourisme, culture et loisirs
- La cheffe du service tourisme et loisirs
- Le directeur du pôle technique et patrimoine
- Le chef de services achats / commande publique

La commission examinera la demande en fonction des critères suivants :

- La qualité des produits : l'exploitant devra privilégier une cuisine de qualité, saine et rapide ; l'exploitant peut, en outre, cuisiner ou assembler les plats sur place. Il privilégiera son approvisionnement en produits locaux
- Le respect de la chaîne du froid et des normes sanitaires liés aux activités de vente et transformation de denrées alimentaires
- L'aspect esthétique du camion.
- L'accessibilité des tarifs et des moyens de paiement acceptés, notamment la possibilité de payer par CB.

## **7. L'attribution des emplacements (fonctionnement & résiliation)**

L'attribution des emplacements se fera par ladite commission sur la base des critères qui précèdent, en tenant compte de la spécificité de chaque emplacement et dans le souci de permettre une cohérence d'ensemble du site.

Les décisions d'attribution des emplacements seront notifiées aux intéressés par mail. Un arrêté d'occupation du domaine public sera alors établi et communiqué aux sélectionnés. Les autorisations d'utilisation des emplacements sont données jusqu'au 15 septembre 2024.

Elles sont personnelles et incessibles

La CCALS se réserve la possibilité de résilier l'autorisation d'occupation du domaine public :

- Pour faute : non règlement de la redevance, non-respect des normes sanitaires, non-respect du cahier des charges...
- Pour motif d'intérêt général : l'emplacement est susceptible, en cours de convention, d'être provisoirement ou définitivement déplacés à proximité ou supprimé et ce, sans indemnité pour le bénéficiaire.

- Pour infractions habituelles et répétées aux dispositions de l'arrêté ; ces infractions ayant fait l'objet préalable d'un avertissement.

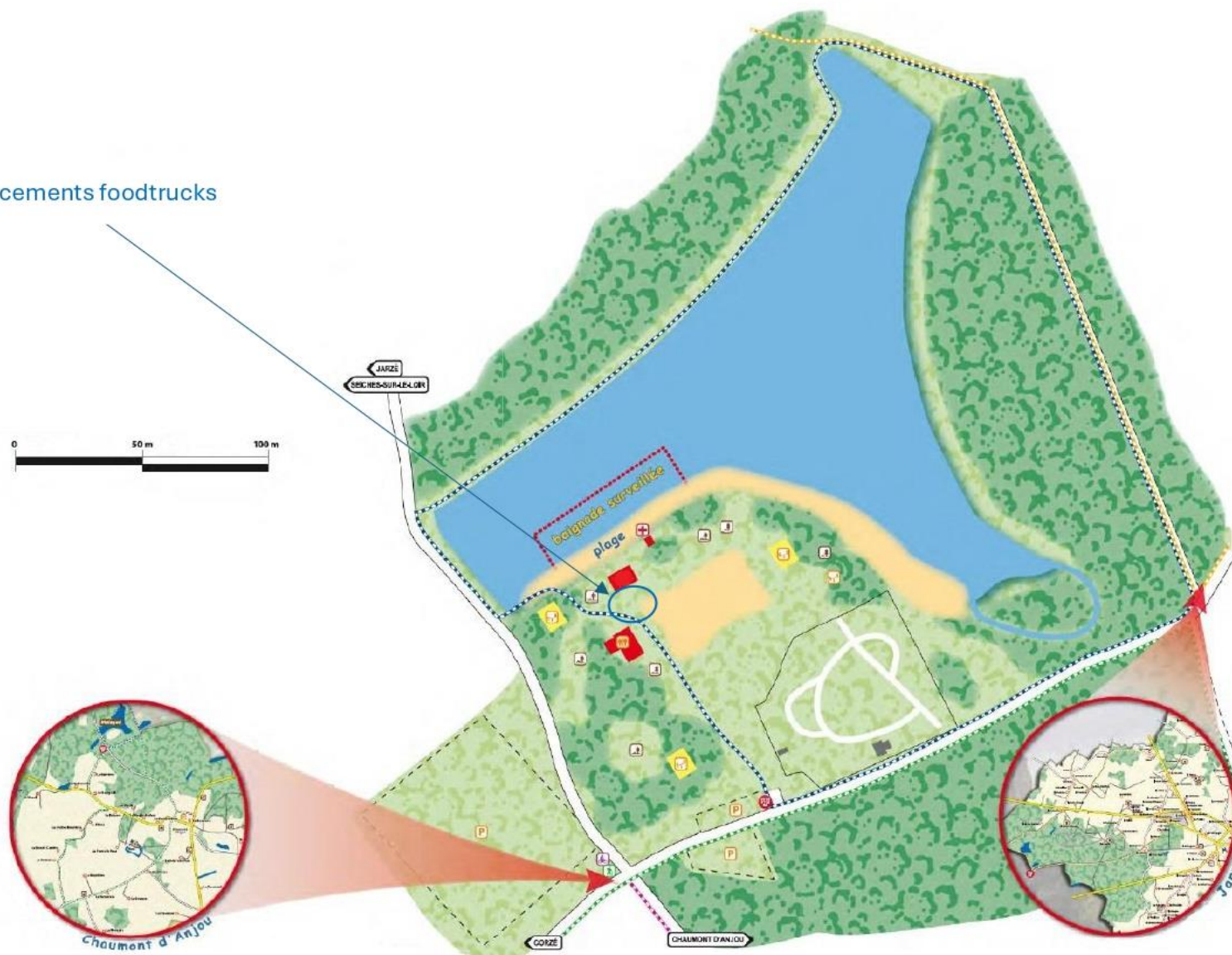
En cas de renonciation à un emplacement, le propriétaire du Food-Truck doit en informer la CCALS par lettre recommandée.

Pour toute demande complémentaire, les candidats peuvent s'adresser au service tourisme et loisirs à l'adresse : [servicetourisme@ccals.fr](mailto:servicetourisme@ccals.fr)

Les demandes qui parviendront après la date limite de remise des offres seront examinées à la discrétion de la CCALS.

PIECE ANNEXE : plan de la base de loisirs de Malagué (49 – Chaumont d'Anjou, commune déléguée de Jarzé Villages).

Zone emplacements foodtrucks



## Annexe 2

### Formulaire de demande d'emplacement de commerce ambulant ou Food-Truck sur le site de Malagué

#### Informations personnelles

---

Nom : Prénom :  
Société :  
Numéro de TVA intracommunautaire :  
Numéro de SIRET :  
Adresse : Code postal :  
Téléphone : Email :  
Site Internet :

#### Informations Food Trucks - Candidature

---

- Type de véhicule :  Camion  Vélo électrique  Triporteur  Autres : .....
- Dimensions du véhicule : .....mètres de long sur ..... mètres de large
- Besoin d'un raccordement électrique sur le réseau de la CCALS :  oui  non (interdiction d'installer un groupe électrogène)
- Type de produits proposés à la vente :  
.....
- Présentation succincte de l'activité et de l'offre du Food Truck :  
.....  
.....  
.....  
.....
- Expériences similaires dans d'autres villes et contacts dans ces villes :  
.....  
.....  
.....  
.....

- Prix pratiqués :  
 .....  
 .....  
 .....
- Utilisation de conditionnements respectueux de l'environnement :  oui  non
- Utilisation de produits de l'agriculture responsable et/ou locale :  oui  non
- Commerçants ou producteurs locaux sélectionnés :
  - Nom/Activité : ..... Commune : .....
  - Nom/Activité : ..... Commune : .....
  - Nom/Activité : ..... Commune : .....
- Lieu de stockage des aliments après départ de l'emplacement :  
 .....
- Respect de la chaîne du froid et conditions de stockage pendant l'utilisation de l'emplacement :  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....
- Effectif du Food Truck : !.....! Recrutements envisagés :  Oui, combien : !.....!  Non

**Le site de Malagué dispose de 3 emplacements répartis sur l'ensemble du site**

La CCALS se réserve le droit de valider les jours, créneaux horaires et emplacements en fonction des besoins.



**EMPLACEMENTS DISPONIBLES AVEC TERRASSE POUR LA PÉRIODE**  
**DU 15 juin au 15 septembre 2024**

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>	<b>Dimanche</b>
Emplacement n° 1	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée
Emplacement n° 2	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée
Emplacement n° 3	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée

Date  
Signature  
Nom-Prénom

Cachet